

# Une stratégie canadienne à duration courte ayant la souplesse nécessaire pour surpasser l'indice de référence

Fonds d'obligations canadiennes à court terme Franklin

Également offert sous forme de série FNB

**FLSD** 

## Le Fonds regroupe des créances canadiennes de grande qualité à court terme et des créances non essentielles pour créer une solution multisectorielle à faible duration



#### **Diversification**

Approche multisectorielle souple qui permet de tirer parti des meilleures occasions de rendement tout en atténuant la volatilité



#### Atténuation du risque

Le portefeuille est positionné de manière défensive afin de réduire au minimum le risque lié aux taux d'intérêt dans un contexte de taux d'intérêt à la hausse



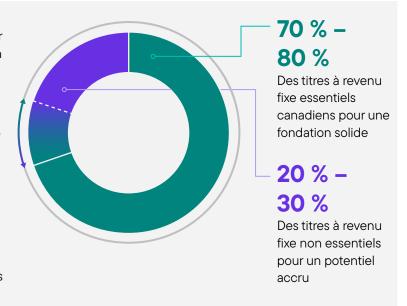
#### Revenu stable

Vise des taux de distribution supérieurs à la moyenne avec un rendement concurrentiel



#### **Exposition mondiale**

Jusqu'à 30 % des placements peuvent être investis ailleurs dans le monde afin de profiter des taux de rendement et des monnaies et ainsi améliorer les rendements



#### Un portefeuille de qualité supérieure bien diversifié<sup>1</sup>

T-+-1 /0/1

Au 30 septembre 2025 (les pondérations représentent un pourcentage du total de la valeur marchande)

| Echéance                    | Total (%) |  |
|-----------------------------|-----------|--|
| Obligations à taux variable | 1,63      |  |
| < 5 ans                     | 80,22     |  |
| 5 à 10 ans                  | 17,86     |  |
| > 10 ans                    | 0,29      |  |
| Note de crédit              | Total (%) |  |
| AAA                         | 23,46     |  |
| AA                          | 18,90     |  |
| A                           | 20,22     |  |
| BBB                         | 31,00     |  |
| BB                          | 4,70      |  |
| В                           | 1,29      |  |
| CCC                         | 0,32      |  |
| CC                          | 0,11      |  |
|                             |           |  |

| Secteurs des obligations<br>de sociétés | Obligations de<br>sociétés (%) |
|---|--------------------------------|
| Finance                                 | 40,08                          |
| Énergie                                 | 21,96                          |
| Immobilier                              | 10,45                          |
| Industrie                               | 10,41                          |
| Communications                          | 6,32                           |
| Titrisation                             | 5,11                           |
| Infrastructures                         | 2,97                           |
| Prêts bancaires                         | 2,69                           |
| Pays                                    | Total (%)                      |
| Canada                                  | 73,79                          |
| États-Unis                              | 24,39                          |
| Allemagne                               | 0,50                           |
| France                                  | 0,44                           |
| Autres                                  | 0,88                           |

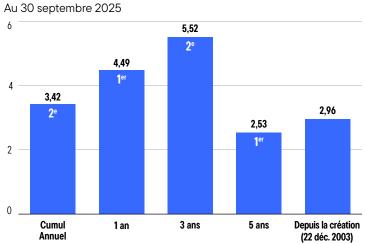
| ide)  |           |
|---|-----------|
| Secteurs des titres à revenu fixe                               | Total (%) |
| Obligations de sociétés canadiennes de catégorie investissement | 45,05     |
| Obligations fédérales   | 24,70     |
| Obligations provinciales  | 14,50     |
| Obligations de premier ordre de sociétés étrangères             | 9,04      |
| Obligations de sociétés à rendement élevé                       | 4,85      |
| Prêts bancaires   | 1,63      |
| Obligations municipales   | 0,32      |
| Autres  | -0,09     |
| Caractéristiques  |           |
| Rendement minimum   | 3,25 %    |
| <b>Duration moyenne</b>   | 3,02 ans  |

3,82 %

Coupon moyen

#### Résultats solides par rapport aux fonds de sa catégorie<sup>2,3</sup>





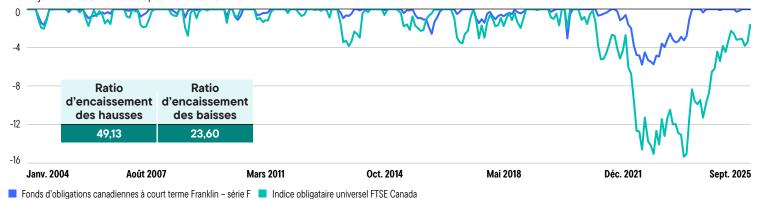
| Dix principaux placements  | Total (%) |
|--|-----------|
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, obl. de 2° rang, 144A, 2,35 %, 15/06/27                        | 3,74      |
| Province de l'Ontario, obl. de 1 <sup>er</sup> rang, 2,05 %, 02/06/30                                    | 3,19      |
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, GARANTIE PAR LE GOUV., obl. de 2° rang, 144A, 3,10 %, 15/06/28 | 2,85      |
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, GARANTIE PAR LE GOUV., obl. de 2° rang, 2,85 %, 15/12/30       | 2,82      |
| Province de l'Alberta, obligations de 1er rang, 2,90 %, 20/09/29   | 2,19      |
| CPPIB Capital Inc., GARANTIE DE LA SOCIÉTÉ, non garantie, REG S, 3,35 %, 02/12/30                        | 1,81      |
| Province de l'Ontario Canada, non garanti, 3,60 %, 02/06/35  | 1,63      |
| Province du Manitoba, 2,60 %, 02/06/27   | 1,57      |
| Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, obl. de 2° rang, 144A, 1,25 %, 15/06/26                        | 1,42      |
| Billet/obligation du Trésor américain, non garanti, 3,625 %, 30/09/30                                    | 1,41      |
|  |           |

Tout placement dans des Fonds communs de placement ou des Fonds négociés en bourse peut faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion, de frais de courtage ou d'autres charges. Veuillez lire le prospectus et l'aperçu du Fonds/FNB avant d'investir. Les parts des FNB sont négociées comme des titres, leur valeur de marché fluctue et elles peuvent se négocier à des prix supérieurs ou inférieurs à leur valeur liquidative. Les commissions de courtage et les charges des FNB réduiront le rendement. Le rendement d'un FNB peut différer sensiblement de celui d'un indice en raison du coût des opérations, des charges et d'autres facteurs. Les taux de rendement indiqués sont des taux de rendement composés annuels totaux historiques pour l'exercice en question. Ils tiennent compte des fluctuations de la valeur unitaire des parts et du réinvestissement de l'ensemble des montants distribués, mais ne comprennent pas les frais ou l'impôt sur le revenu payables par le porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les Fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur fluctue souvent. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs. Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'occasionnent pas pour Franklin Templeton de coûts de distribution sous la forme de commissions de suivi versées aux courtiers. Par conséquent, les frais de gestion de la série F sont moins élevés que ceux de la série A.

#### Stabilité des placements à duration courte

Profitent davantage des hausses du marché et en subissent moins les replis par rapport aux titres à duration longue

### Fonds d'obligations canadiennes à court terme Franklin par rapport à l'indice des obligations universelles FTSE Canada<sup>4</sup> Du 1<sup>er</sup> ianvier 2004 au 30 septembre 2025



#### Protection baissière pour les portefeuilles<sup>5</sup>

Au 31 décembre 2024

|   | Indices boursiers et obligataires |   | Fonds – série F   |                                       |
|---|-----------------------------------|---|---|---------------------------------------|
| Fonds/indice de référence                       | Années de rendement négatif       | Rendement moyen<br>pendant les années de<br>rendement négatif | Rendement moyen pendant<br>les années de rendement<br>négatif de l'indice | Corrélation avec<br>l'indice (19 ans) |
| Indice des obligations universelles FTSE Canada | 3                                 | -5,14 %   | -0,93 %   | 0,64                                  |
| Indice composé RT S&P/TSX                       | 5                                 | -12,95 %  | 1,55 %  | 0,27                                  |
| INDICE RT S&P 500                               | 3                                 | -14,63 %  | 1,58 %  | 0,19                                  |
| INDICE MSCI MONDE TOUS PAYS RN                  | 5                                 | -10,35 %  | 1,92 %  | 0,22                                  |
| INDICE MSCI MARCHÉS ÉMERGENTS RN                | 5                                 | -16,51 %  | 1,34 %  | 0,15                                  |

#### Série du Fonds

| Type de frais  | Série du Fonds                 | \$ CA            | RFG (%)* |
|----------------|--------------------------------|------------------|----------|
| À commissions  | Série A – Frais d'acquisition  | TML1012          | 0,95     |
| À honoraires   | Série F                        | TML1015          | 0,39     |
|                | Série F (serv. à hon. admin.)† | TML3992          | 0,39     |
| Frais négociés | Série O                        | TML1016          | Négociés |
|                |                                | Symbole du Fonds |          |
|                | Série FNB                      | FLSD             | 0,33     |

<sup>\*</sup> Ratio des frais de gestion au 30 juin 2024.

À partir du 19 mai 2022, tous les codes de fonds avec frais d'acquisition reportés et avec frais d'acquisition réduits seront fermés aux nouvelles souscriptions. Les substitutions entre les fonds avec frais d'acquisition reportés et les fonds avec frais d'acquisition réduits continueront d'être autorisées.

Pour en savoir plus sur le Fonds d'obligations canadiennes à court terme Franklin, communiquez avec votre conseiller financier ou visitez le www.franklintempleton.ca.

1. Les renseignements sont de nature rétrospective et ne correspondent pas forcément aux caractéristiques actuelles ou futures du portefeuille. Les placements du portefeuille peuvent changer. Les valeurs marchandes reflètent la valeur négociée des placements. Les pourcentages ventilés dans le portefeuille peuvent ne pas totaliser 100 %, voire être négatifs, en raison des chiffres qui ont été arrondis ou de l'utilisation de produits dérivés, d'opérations non réglées ou d'autres facteurs. Les notations de crédit présentées sont attribuées par un ou plusieurs organismes d'évaluation statistique reconnus à l'échelle nationale, comme Standard & Poor's, Moody's, DBRS et Fitch. Les notes indiquent la solvabilité d'un émetteur et vont habituellement de la note AAA ou Aaa (la plus élevée) à D (la plus faible). Lorsque les notes de quatre ou de trois agences sont disponibles, la note intermédiaire est utilisée; lorsque deux notes sont disponibles, la note la plus faible est utilisée; et lorsqu'une seule note est disponible, c'est cette note qui est utilisée. Les obligations gouvernementales étrangères sans cotes précises se voient attribuer la cote de crédit du pays fournie par un organisme national reconnu de notation statistique, s'il en est. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les produits dérivés sont exclus de cette répartition. La catégorie SN est attribuée aux titres pour lesquels une note peut être établie, mais qui n'ont pas été notés par un des organismes nationaux reconnus de notation statistique ci-dessus. Le portefeuille n'a pas été noté par une agence de notation indépendante. Les obligations non notées, la trésorerie et les équivalents de trésorerie peuvent se voir attribuer une note qui est fondée sur celle de l'émetteur, des placements sous-jacents d'un instrument de placement en gestion commune ou de tout autre facteur jugé pertinent. La note attribuée pour la qualité de crédit moyenne n'est pas une mesure statistique de la probabilité de défaillance du portefeuille, parce qu'une moyenne simple pondérée n'évalue pas le degré de risque accru inhérent aux obligations moins bien notées. La qualité de crédit moyenne peut être inférieure lorsqu'elle est calculée sans la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La qualité de crédit moyenne ne tient pas compte des positions sur produits dérivés. Le rendement minimum est le rendement à l'échéance dans le cas où le détenteur d'une obligation toucherait le pire remboursement de son capital investi. Si le taux de rendement du marché est supérieur au coupon, le rendement minimum se traduirait par aucun remboursement anticipé. Lorsque le taux de rendement du marché est inférieur au coupon, le rendement minimum est fondé sur l'hypothèse d'un remboursement anticipé. Autrement dit, le rendement minimum suppose que le taux de rendement du marché ne change pas. Le rendement minimum indiqué n'est pas une indication du revenu obtenu ou à recevoir. Le rendement minimum est indiqué avant la déduction des frais. Les données sur le rendement ne doivent pas être interprétées comme une indication du revenu obtenu ou à recevoir. Les données sur le rendement sont fondées sur les placements sous-jacents du portefeuille et ne représentent pas le revenu versé par le portefeuille. Le rendement des dividendes présenté ici est celui des titres du portefeuille et ne doit pas être interprété comme un indice du revenu perçu par ce portefeuille.

- 2. Annualisé. Les données sur le rendement sont arrondies au centième près.
- 3. Catégorie Revenu fixe canadien. Un quartile désigne un petit groupe d'unités qui représente une proportion de 25 % d'un ensemble plus grand.
- 4. Source: Morningstar Research Inc.
- 5. Source: Morningstar Research Inc. Mise à jour quotidienne. Franklin Templeton Investments Corp., le gestionnaire du Fonds d'obligations canadiennes à court terme Franklin (le « Fonds »), a obtenu une dispense pour permettre à la série FNB du Fonds d'utiliser la date de lancement, les rendements passés, les renseignements tirés des états financiers et d'autres renseignements financiers du FNB actif d'obligations à duration courte Franklin Bissett, qui a été fusionné avec le Fonds, dans les communiqués commerciaux du Fonds, les rapports aux porteurs de titres, le prospectus simplifié, l'Aperçu du FNB, les états financiers annuels et intermédiaires et, le cas échéant, les rapports de gestion annuels et intermédiaires sur les résultats du Fonds.

Franklin Templeton Investments Corp., le gestionnaire du Fonds d'obligations canadiennes à court terme Franklin (le « Fonds »), a obtenu une dispense pour permettre à la série FNB du Fonds d'utiliser la date de lancement, les rendements passés, les renseignements tirés des états financiers et d'autres renseignements financiers du FNB actif d'obligations à duration courte Franklin Bissett, qui a été fusionné avec le Fonds, dans les communiqués commerciaux du Fonds, les rapports aux porteurs de titres, le prospectus simplifié, l'Aperçu du FNB, les états financiers annuels et intermédiaires et, le cas échéant, les rapports de gestion annuels et intermédiaires sur les résultats du Fonds.

Les parts des FNB peuvent être achetées ou vendues tout au long de la journée au cours du marché à la bourse à laquelle elles sont inscrites. Rien ne garantit toutefois qu'un marché de négociation actif pour les parts des FNB se matérialisera ou sera maintenu, ou que leur inscription sera maintenue ou inchangée. Si les parts des FNB sont négociables sur le marché secondaire, elles pourraient ne pas se négocier facilement dans toutes les conditions du marché et il se pourrait qu'elles se négocient à un escompte considérable en période de tensions sur le marché.



1 800 387-0830 www.franklintempleton.ca/fr-ca

<sup>† «</sup> ADM » renvoie à l'option d'achat avec frais de conseils en placement pour la série F. Pour en savoir plus, veuillez consulter le prospectus simplifié.